



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture de l'Allier
Cabinet

Circulaire n° 19/2019

Moulins, le 16 AVR. 2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires
des communes de l'Allier

Objet : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le dimanche 28 avril 2019 à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON